

NOUVEAU MONDE

Fonds de dotation

APPEL À PROJETS 2026

Guide de candidature · catégories Nouvelle Étoile & Nouveau Souffle



Sommaire

1	Ce qui nous anime	p. 3
2	L'accompagnement Nouveau Monde	p. 4
3	L'appel à projets	p. 4
4	Les publics cibles	p. 5
5	Préparer sa candidature	p. 6
6	Critères d'éligibilité et de sélection	p. 7
7	Comment déposer une candidature ?	p. 9
8	Réglementation	p. 10
9	Contacts	p. 10
10	FAQ	p. 11

1. Ce qui nous anime

Convaincu que le changement sociétal passe aussi par une transformation intérieure, le fonds de dotation Nouveau Monde finance et accompagne des projets d'intérêt général qui favorisent le bien-être mental des personnes.

Son action repose sur la diffusion de pratiques de régulation émotionnelle et relationnelle : méditation, pratiques psychocorporelles, lien à la nature, création artistique, espaces d'écoute et d'expression, hygiène numérique ou toute autre approche permettant de renforcer l'équilibre intérieur.

Cet équilibre ne relève ni de l'inné, ni d'un acquis définitif : il se cultive tout au long de la vie. Il contribue à réduire le stress, les addictions et la violence, à favoriser la créativité et la résilience, mais aussi à renforcer le lien social, la solidarité et la capacité à vivre ensemble.

Selon l'OMS (1946), la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Pour relever les défis actuels, Nouveau Monde défend la nécessité d'œuvrer à un changement systémique de mentalité qui placerait la conscience, le bien-être et le vivre ensemble au cœur de la société.

Cultiver une forme d'équilibre intérieur permet de nouer des relations plus harmonieuses et durables avec les autres, jusqu'à la mutation des institutions et politiques publiques.

Aller à la racine du mal-être, de la violence et de la perte de sens, c'est prévenir plutôt que guérir les difficultés en permettant à chacun d'être en santé et en lien. Nouveau Monde cible les jeunes et ceux qui les accompagnent pour générer un véritable changement sociétal tout en portant une attention particulière aux besoins présents dans toutes les franges de la population française, notamment auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

Notre rêve : une société apaisée où chacun dispose de ressources pour s'épanouir et vivre ensemble.

2. L'accompagnement Nouveau Monde

Pour parvenir à un changement de paradigme durable, Nouveau Monde structure son soutien avec trois niveaux d'accompagnement adaptés à la maturité, à l'ambition et aux besoins des projets soutenus.

NOUVEL HORIZON

≥ 70 000 €

Projets d'envergure nationale.
Hors appel à projets, à présenter directement via le site Nouveau Monde.

NOUVELLE ÉTOILE

15 000 à 30 000 €

Projets en expérimentation ou en essaimage.

NOUVEAU SOUFFLE

5 000 à 10 000 €

Actions plus locales ou ponctuelles.

Pour accompagner cette dynamique, Nouveau Monde déploie son soutien autour de quatre axes complémentaires :

Sensibilisation

diffuser et rendre visibles les pratiques

Transmission

former des ambassadeurs

Accessibilité

permettre l'accès aux publics vulnérables

Recherche

produire et partager des connaissances

Un accompagnement au-delà du financier

Nouveau Monde renforce les projets, leurs équipes et leur inscription dans un écosystème plus large :

- L'intégration dans une communauté de porteurs de projets ;
- La participation à un événement annuel ;
- Un appui stratégique dans la durée ;
- Du partage de compétences sur des sujets transverses ;
- L'accès à un centre de ressources partagé ;
- Des outils, plateformes et recommandations pour accompagner les besoins de recrutement.

3. L'appel à projets

Dans le cadre de son appel à projets, le fonds de dotation Nouveau Monde souhaite identifier, soutenir et accompagner des initiatives d'intérêt général qui contribuent au bien-être mental des personnes et au développement d'une société plus apaisée.

Cet appel à projets s'adresse à des organisations d'intérêt général éligibles au mécénat, domiciliées et agissant principalement en France. Les projets présentés devront s'inscrire dans les champs d'action de Nouveau Monde et répondre aux besoins d'un ou plusieurs publics cibles définis par Nouveau Monde.

L'appel à projets concerne exclusivement les catégories Nouvelle Étoile et Nouveau Souffle. Les projets relevant de la catégorie Nouvel Horizon, destinés à des accompagnements d'envergure nationale et de plus long terme, ne sont pas inclus dans ce dispositif. Ils peuvent être présentés tout au long de l'année via le formulaire de contact du site de Nouveau Monde et font l'objet d'un processus de sélection spécifique.

Pour cet appel à projets, Nouveau Monde sélectionnera 10 lauréats, qui pourront bénéficier d'un soutien financier compris entre **5 000 et 30 000 euros** en 2027. L'enveloppe globale dédiée au présent appel à projets est de **minimum 150 000 euros**.

Le soutien accordé pourra contribuer au financement d'un projet bien identifié : une expérimentation, un développement, l'essaimage ou une action ponctuelle locale en lien direct avec la mission de Nouveau Monde. Les projets doivent démarrer en 2027 ou se dérouler majoritairement en 2027.

4. Les publics cibles

Partant du constat que le mal-être psychique n'est pas un sujet périphérique et qu'il traverse les parcours de soin, les familles, les écoles, les lieux de travail, l'appel à projets s'adresse à des initiatives qui agissent auprès d'au moins une des trois grandes catégories de bénéficiaires finaux suivantes.

Les jeunes

Tout petits, enfants, adolescents, étudiants (de 0 à 25 ans).

Objectif : outiller dès le plus jeune âge avec des pratiques simples de régulation émotionnelle et relationnelle, renforçant la confiance, l'attention, l'expression des émotions, la relation aux autres et la capacité à traverser les difficultés.

Les personnes en situation de vulnérabilité

Jeunes en protection de l'enfance, personnes isolées ou précaires, personnes détenues, personnes confrontées à des situations de stress, de violence ou de trauma, etc.

Objectif : mieux les accompagner pour traverser les difficultés, restaurer un sentiment de sécurité intérieure, renforcer les capacités d'expression et soutenir le lien aux autres.

Ceux qui prennent soin

Soignants, aidants, travailleurs sociaux, bénévoles, éducateurs, humanitaires, etc.

Objectif : prévenir l'épuisement, renforcer les capacités de résilience et favoriser la transmission de pratiques utiles auprès des publics accompagnés.

5. Préparer sa candidature

Vérifier son éligibilité au mécénat

Avant de déposer une candidature, chaque structure est invitée à vérifier que son projet répond aux conditions de participation :

✓ **Votre structure est-elle domiciliée et agit-elle en France ?**

Par principe, en vertu du principe de territorialité de l'impôt, sont éligibles au mécénat les dons et versements réalisés au profit d'organismes d'intérêt général ayant leur siège en France.

✓ **Son action s'inscrit-elle dans au moins un des domaines de l'intérêt général ?**

Les articles 200 et 238 bis du code général des impôts énumèrent les domaines considérés comme étant d'intérêt général.

✓ **A-t-elle un caractère non lucratif ?**

Pour présenter un caractère non lucratif, deux conditions doivent être réunies : une gestion désintéressée et, en cas d'activité lucrative, l'absence de concurrence avec les entreprises du même secteur marchand.

Si vous avez répondu « Oui » aux trois questions, il semble que votre structure soit bien éligible au mécénat.

Ne pas bénéficier d'un accompagnement Nouvel Horizon

Un projet ayant déjà bénéficié d'un accompagnement Nouvel Horizon, ou ayant engagé une démarche de sélection dans ce cadre, ne pourra pas bénéficier simultanément d'une sélection dans le cadre du présent appel à projets. Si la structure candidate dépose tout de même un dossier, sa candidature ne pourra pas être instruite.

6. Critères d'éligibilité et de sélection

Les critères d'éligibilité

Pour être étudiée, la candidature doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- ✓ Être portée par une structure d'intérêt général, à caractère non lucratif, éligible au mécénat, domiciliée en France et agissant principalement sur le territoire français ;
- ✓ Être portée par une structure ayant au moins un an d'existence à la date de dépôt de la candidature ;
- ✓ S'inscrire dans la mission de Nouveau Monde, en faveur du bien-être mental, de la régulation émotionnelle et relationnelle, et du vivre-ensemble ;
- ✓ S'adresser à au moins l'un des trois publics prioritaires : les jeunes, les publics vulnérables et/ou celles et ceux qui prennent soin ;
- ✓ Faire l'objet d'une demande de soutien comprise entre 5 000 et 30 000 euros ;
- ✓ Présenter un projet pouvant démarrer ou se dérouler majoritairement en 2027 ;
- ✓ Présenter un projet identifié, avec des objectifs, des bénéficiaires et des modalités de mise en œuvre clairement définis.

Les projets qui ne pourront pas être retenus

- ⊖ Les projets confessionnels ou partisans ;
- ⊖ Les projets de développement personnel individuel sans dimension d'intérêt général ;
- ⊖ Les projets de création ou de rénovation de lieu ;
- ⊖ Les demandes visant uniquement à financer le fonctionnement général de la structure, sans projet identifié ;
- ⊖ Les actions dont les bénéficiaires ne sont pas clairement identifiés ;
- ⊖ Les projets qui n'ont pas été conçus sur la base de la demande et des besoins des bénéficiaires.

Les critères de sélection (tous les projets)

- ▶ **Adéquation avec la mission de Nouveau Monde** : le projet devra être cohérent avec les valeurs, la vision et les champs d'action de Nouveau Monde.
- ▶ **Réponse à un besoin identifié** : un besoin clairement formulé, observé ou documenté, montrant une bonne compréhension des personnes accompagnées, de leur contexte et des difficultés rencontrées.
- ▶ **Impact social attendu** : l'analyse portera sur le nombre de bénéficiaires concernés et la profondeur de la transformation recherchée (il n'est pas attendu que les projets agissent sur les deux plans à la fois).
- ▶ **Suivi du projet** : les objectifs, les résultats attendus et les indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) qui permettront d'en suivre l'avancement et d'en apprécier les effets dans la durée.

Les critères complémentaires pour la catégorie Nouvelle Étoile

- ▶ **Expérimentation** : le projet doit déjà avoir été testé au moins une première fois, même à petite échelle, et en avoir tiré de premiers enseignements.
- ▶ **Capacité à mobiliser d'autres soutiens financiers** : partenaires publics ou privés, confirmés ou en discussion, traduisant une dynamique collective et une perspective de pérennité.
- ▶ **Complémentarité** avec les initiatives déjà accompagnées par Nouveau Monde.
- ▶ **Volonté** de s'inscrire dans une relation partenariale avec Nouveau Monde.
- ▶ **Capacité à essaimer** : projet transmissible, répliquable, adaptable à d'autres contextes ou partageable avec d'autres acteurs.
- ▶ **Solidité de l'équipe opérationnelle** : expérience, complémentarité et capacité à mettre en œuvre le projet, engagement de la direction et de la gouvernance, qualité du réseau de partenaires.
- ▶ **Modèle économique et pérennisation** : budget cohérent avec les actions prévues, capacité à poursuivre l'action après le soutien, cohérence entre le budget demandé, les moyens mobilisés et les effets attendus.

7. Comment déposer une candidature ?

L'appel à projets se déroule sur une période de 6 mois et s'organise en plusieurs étapes.



Du 1er juillet au 23 août 2026

Note d'intention

Vous déposez une note d'intention en répondant en ligne au formulaire dédié (temps estimé : 1h). Cette première phase permet à Nouveau Monde de découvrir votre structure et de vérifier l'adéquation de votre projet avec les critères d'éligibilité. Tout dossier incomplet ou transmis après la date limite ne pourra pas être étudié.

Jusqu'à 2 candidatures par structure peuvent être déposées. Une même structure ne pourra toutefois être retenue qu'une seule fois : un seul soutien est accordé par structure. Les projets déjà sélectionnés ou engagés dans une démarche au titre de la catégorie Nouvel Horizon ne peuvent pas candidater ici.

Septembre et octobre 2026

Dossier de candidature

À l'issue de la présélection, les structures retenues sont invitées à compléter un dossier plus détaillé. Au-delà des pièces administratives, vous y présenterez : le dispositif et son calendrier ; les initiatives proches et ce qui vous différencie ; votre modèle économique et le type de dépenses soutenues ; vos trois indicateurs clés d'impact ; votre équipe ; et le partenariat envisagé avec Nouveau Monde.

Pièces administratives demandées :

- Rescrit d'éligibilité au mécénat ou auto-attestation d'intérêt général
- Statuts (les derniers, datés et signés)
- Publication au Journal Officiel
- Dernier rapport annuel ou PV d'assemblée générale
- Comptes du dernier exercice clos

Novembre 2026

Rencontre en ligne

Les dossiers complets sont examinés par l'équipe de Nouveau Monde et un comité consultatif. À l'issue de cette instruction, certains projets sont invités à une rencontre en ligne d'environ 45 minutes pour mieux comprendre leur projet, leur modèle, leurs besoins et perspectives.

Décembre 2026

Annnonce des lauréats

La sélection finale interviendra courant décembre 2026 ; toutes les structures (lauréates et non retenues) seront contactées avant les vacances de fin d'année. Les décisions sont souveraines. La liste des lauréats sera diffusée sur le site et les réseaux sociaux en janvier 2027. Chaque soutien fera l'objet d'une convention de partenariat. Une cérémonie réunira les lauréats en janvier 2027 à Toulouse.

8. Réglementation

La participation à l'appel à projets implique l'acceptation pleine et entière des modalités présentées dans le présent guide.

Nouveau Monde se réserve le droit de ne pas étudier toute candidature incomplète, transmise hors délai ou ne respectant pas les critères d'éligibilité. Les décisions prises dans le cadre du processus de sélection sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.

Chaque soutien accordé donnera lieu à la signature d'une convention de partenariat précisant les engagements réciproques, le montant attribué, les modalités de versement, la durée du partenariat et les conditions de suivi du projet.

Les informations transmises par les candidats seront utilisées uniquement pour l'instruction des candidatures, la gestion du processus de sélection et, le cas échéant, le suivi du partenariat. Elles seront traitées dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les candidats autorisent Nouveau Monde à utiliser le nom de leur structure, leur logo et les éléments publics relatifs au projet dans le cadre de la communication liée à l'appel à projets en cas de sélection. Toute utilisation d'images, de témoignages ou de contenus impliquant des bénéficiaires fera l'objet d'une autorisation spécifique.

9. Contacts

Un projet vous anime pour diffuser une pratique de régulation émotionnelle ou relationnelle aux plus jeunes, aux plus vulnérables ou à ceux qui les accompagnent ? Votre initiative agit en faveur du bien-être mental et du vivre-ensemble ?

Déposez votre candidature dans le cadre de l'appel à projets Nouveau Monde directement sur le site <https://www.fonds-nouveau-monde.org/>.

Pour toute question, merci de consulter notre FAQ. S'il vous reste des interrogations, vous pouvez nous écrire à bonjour@fonds-nouveau-monde.org.

10. FAQ

● **Mon organisation peut-elle candidater ?**

Si elle est d'intérêt général, à but non lucratif, éligible au mécénat, domiciliée et agissant principalement en France, et qu'elle existe depuis au moins un an à la date de dépôt : oui.

● **Quels sont les projets éligibles ?**

Les projets servant le bien-être mental par la diffusion de pratiques de régulation émotionnelle et relationnelle, et s'adressant à au moins l'un de nos trois publics : les jeunes, les personnes en situation de vulnérabilité, celles et ceux qui prennent soin.

● **Mon projet n'a jamais été testé. Puis-je quand même candidater ?**

Oui, en catégorie Nouveau Souffle (5 000 à 10 000 €), qui soutient des actions locales ou en émergence. La catégorie Nouvelle Étoile demande, elle, qu'une première expérimentation ait déjà eu lieu.

● **Quelle est la différence entre Nouveau Souffle et Nouvelle Étoile ?**

Nouveau Souffle finance des actions locales ou ponctuelles (5 000 à 10 000 €). Nouvelle Étoile accompagne des projets en expérimentation ou en essaimage, sur une ambition plus large (15 000 à 30 000 €), renouvelable.

● **Quel montant puis-je demander ?**

Entre 5 000 et 30 000 €. Le montant accordé tient compte de la nature du projet, de ses besoins, de sa maturité et de son impact attendu ; il peut être inférieur à la somme sollicitée.

● **Quelle est la durée du soutien ? Est-il renouvelable ?**

Le soutien porte sur l'année 2027. Un projet Nouveau Souffle peut être reconduit une fois ; un projet Nouvelle Étoile, une à deux fois, selon les résultats du partenariat initial.

● **À quoi peut servir le financement ?**

À tout ce qui est directement rattaché au projet soutenu (frais de mise en œuvre, prestations, matériel, une partie d'un poste dédié...). Une demande visant uniquement le fonctionnement général de la structure, sans projet identifié, n'est pas éligible.

● **Faut-il déjà avoir d'autres financeurs ?**

Ce n'est pas une condition pour les projets Nouveau Souffle. Pour les projets Nouvelle Étoile, la capacité à mobiliser d'autres soutiens est appréciée.

● **Ma demande dépasse 30 000 €. Puis-je être soutenu autrement ?**

Au-delà de 30 000 €, le projet ne relève pas de cet appel à projets. Les initiatives d'envergure nationale peuvent relever de la catégorie Nouvel Horizon, sélectionnée séparément : contactez-nous via le formulaire du site.

● **Combien de candidatures ? Puis-je être retenu plusieurs fois ?**

Jusqu'à deux candidatures par structure. Une même structure ne peut être soutenue qu'une fois dans le cadre de cet appel à projets.

● **Quand mon projet doit-il démarrer ?**

Il doit démarrer en 2027 ou se dérouler majoritairement en 2027.

● **Comment se déroule la sélection, et quand aurai-je une réponse ?**

Note d'intention, puis présélection, dossier complet instruit par l'équipe et un comité consultatif, courte rencontre en ligne pour certains, puis sélection par le conseil d'administration en décembre. Tous les candidats reçoivent une réponse avant les vacances de fin d'année.

● **Que comprend l'accompagnement, au-delà du financement ?**

L'entrée dans une communauté de porteurs de projets, un événement annuel, un appui stratégique dans la durée, du partage de compétences, un centre de ressources partagé et un appui sur vos besoins de recrutement.

● **J'ai une question sur l'appel à projets.**

Écrivez-nous à bonjour@fonds-nouveau-monde.org avant la date de clôture des candidatures.